



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE PONTIFICALE POUR LA VIE**

*Samedi 21 février 2004*

*Très chers frères et soeurs!*1. Je suis très heureux de vous rencontrer personnellement, vous tous, membres de l'Académie pontificale pour la Vie, en cette circonstance particulière au cours de laquelle vous commémorez le X<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation de l'Académie elle-même, en rappelant tous ceux qui ont contribué à sa naissance, avec une pensée spéciale pour l'illustre Professeur Jérôme Lejeune, votre premier Président de grand mérite, dont je conserve un souvenir reconnaissant et empli de gratitude. Je remercie le Président, le Professeur Juan de Dios Vial Correa, des aimables paroles qu'il m'a adressées et je salue également le Vice-président, Mgr Elio Sgreccia, ainsi que les membres du Conseil de Direction, en exprimant à tous ma reconnaissance pour l'intense dévouement avec lequel ils soutiennent l'activité de l'Académie.2. Vous participez actuellement à deux "*Journées d'étude*", consacrées au thème de la procréation artificielle. Celui-ci apparaît chargé de graves problèmes et implications, qui méritent un examen attentif. Des valeurs essentielles sont en jeu, non seulement pour le fidèle chrétien, mais également pour l'être humain en tant que tel. Le lien irremplaçable de la procréation d'une nouvelle créature avec l'union sponsale, en vertu de laquelle l'époux devient père à travers l'union conjugale avec l'épouse et l'épouse devient mère à travers l'union conjugale avec l'époux, devient de plus en plus évident. Ce dessein du Créateur est inscrit dans la nature physique et spirituelle même de l'homme et de la femme et, en tant que tel, revêt une valeur universelle. L'acte par lequel l'époux et l'épouse deviennent père et mère à travers le don total réciproque, fait d'eux les co-opérateurs du Créateur pour mettre au monde un nouvel être humain, appelé à la vie pour l'éternité. Un geste aussi riche, qui transcende la vie même des parents, ne peut être remplacé par une intervention technologique, à la valeur humaine appauvrie et soumise aux déterminismes de l'activité technique et instrumentale.3. Le devoir du scientifique est plutôt celui de rechercher les causes de l'infertilité chez l'homme et la femme, pour pouvoir empêcher cette situation de souffrance chez les époux désireux de trouver "dans l'enfant une confirmation et un accomplissement de leur donation réciproque" (*Donum vitae*, II, A, 1; cf. ORLF n. 11 du 17 mars 1987). C'est précisément pour cela que je désire encourager les recherches scientifiques visant à surmonter de façon naturelle la stérilité des conjoints, de même que je souhaite exhorter les spécialistes à mettre au point des interventions pouvant être utiles dans ce but. Mon souhait est que sur la voie de la véritable prévention et de l'authentique thérapie, la communauté scientifique - et cet appel s'adresse en particulier aux scientifiques croyants - puisse réaliser des progrès reconfortants.4. L'Académie pontificale pour la Vie ne manquera pas de faire ce qui est en son pouvoir pour encourager toute initiative efficace visant à éviter les manipulations dangereuses qui accompagnent les processus de procréation artificielle. La communauté des fidèles elle-même doit s'engager à soutenir les parcours

authentiques de la recherche, en résistant, lorsqu'ils ont à prendre des décisions, aux suggestions d'une technologie qui remplace la véritable paternité et maternité et, par là-même, nuit à la dignité des parents et des enfants. J'accompagne ces vœux de ma Bénédiction que je vous donne à tous de tout cœur, et que j'étends volontiers à toutes les personnes qui vous sont chères.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana